

gens s'étonnaient que, dans un tel état de choses, tu restes là-bas ;
 35 pour moi je m'étonnais qu'un petit salaire et les promesses de ces
 gens-là aient autant de pouvoir sur toi. La propriétaire (12) de ma
 maison (13) s'est mariée à un homme qui ne veut ni vendre ni
 louer. On dit qu'il viendra bientôt habiter ici. Il me faudra démé-
 nager. Je préfère entendre plutôt que voir le dénouement de la tra-
 40 gédie du Brabant (14). De temps en temps je pense à Padoue (15) ;
 mais on dit qu'en Italie aucun chemin n'est sûr, à cause des pay-
 sans qui dressent des embuscades aux soldats envoyés par Venise.

Je voudrais que tu réfléchisses à l'affaire du roi d'Angleterre,
 bien que je ne veuille pas me mêler de faire pour lui ce que le car-
 45 dinal Campeggio n'a pas osé. Il est probable qu'une grande tuerie
 aura lieu en Angleterre, si un héritier sûr n'est pas découvert. En
 revanche il est pénible de voir répudier la reine, qui a partagé la
 vie du roi pendant tant d'années, qui a supporté tant de fausses
 couches, et finalement lui a donné une fille des plus char-
 50 mante (16) ; et pourtant on affirme qu'elle n'a aucun espoir de
 descendance, selon le jugement des médecins, je pense.

Qu'il ait épousé la veuve de son frère n'est pas contraire au
 droit ecclésiastique, et une bulle pontificale a été promulguée (17).
 Mais le roi a témoigné devant le peuple qu'il n'avait jamais eu
 55 avec elle de commerce avec les sentiments d'un mari. C'est vrai :
 quand il était encore sous tutelle, il a lutté vigoureusement pour
 ne pas épouser cette femme. Mais, comme une crainte différente
 lui était inspirée par ses tuteurs, selon laquelle il risquait même
 d'être chassé du trône, et, une fois chassé, comme c'est la cou-
 60 tume dans ce pays, d'être mis à mort, il l'a épousée, mais en indi-
 quant suffisamment qu'il ne le faisait pas de bon cœur. S'il n'y
 avait pas eu consommation du mariage et que, bannissant toute
 crainte, il eût fait connaître son sentiment en son temps, le cas eût
 été analogue à ce qu'a fait le roi de France Louis XII (18).
 65 Certains lui conseillent de marier sa fille à quelque grand seigneur,
 afin que le fils qui naîtrait de ce mariage lui succède sur le trône.
 Mais, sans compter qu'il n'est pas sûr que cette solution exclue la
 révolte, il y a cet obstacle que le roi a déclaré devant le peuple
 qu'il ne s'était jamais uni à la reine avec les sentiments d'un
 70 mari : cette déclaration fait de sa fille une bâtarde. Il reste seule-
 ment que ce mariage, même s'il a été effectif, puisse être annulé
 pour assurer la tranquillité publique. Si tu te prépares à émigrer,
 plus tôt tu le feras, et plus tu le feras en sécurité, je crois. Porte-

12. Ursula Adlerin, d'Augsbourg, veuve de Jacques Villinger. Cf. IV, L. 1149.

13. Cf. L. 2112, 18-19.

14. Cf. I, 6-7.

15. Cf. L. 2209, 35-36.

16. Cf. II, L. 389, 72.

17. Datée du 26 décembre 1503. Henry VIII d'Angleterre avait épousé Catherine d'Aragon, femme de son frère, à la mort de celui-ci.

18. En 1498, Louis XII fit casser son mariage avec Jeanne, fille de Louis XI, pour épouser Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII.

toi bien, incomparable ami. À Fribourg, le 17e jour avant les ca-
 lendes de février. 75

Mille compliments à ta femme et à ton frère.

Ton ami Érasme de Rotterdam.

Je t'envoie un petit ouvrage sur les remèdes de l'épidémie de
 suette (19). En Brabant de temps en temps on allume quelques
 bûchers (20), pour purifier l'air et les hérésies ; car ils pensent que 80
 cette fumée purifie l'atmosphère.

Au très savant professeur de lettres, le Seigneur Boniface
 Amerbach.

2257. À Nicolas Episcopius.

Compliments et recommandation pour le porteur de la lettre, par ailleurs non
 identifiable.

Fribourg, le 17 janvier 1530.

À NICOLAS EPISCOPIUS, MILLE COMPLIMENTS

Je verrais d'un cœur content que tu m'as succédé dans ma
 maison (1), si tu me succédais aussi dans mes travaux, au point
 qu'à mes yeux, ce n'est pas Érasme qui aurait émigré, il aurait ra-
 jeuni sous les traits d'Episcopius. Ce jeune homme désire t'être re-
 5 commandé. Il a un maître pitoyable, en tout cas plein de jactance. 5
 Je souhaite que tu te portes le mieux du monde, ainsi que ceux
 qui te sont chers, ami très cher.

À Fribourg, le 16e jour avant les calendes de février, 1530.

Tu reconnais la main de ton ami Érasme.

2258. De Liévin Ammonius.

Liévin Ammonius remercie Érasme de ses lettres et de l'envoi de la *Corres-*
pondance de saint Basile. Il décline l'offre de collaborer à la traduction en latin
 de Jean Chrysostome, prétextant notamment son insuffisance en grec, son désir
 de rester dans l'ombre et la faiblesse de ses yeux.

19. Selon P.S. Allen, ce pourrait être la *Sudoris Anglici exitialis pestiferique morbi ratio, praeservatio et cura*, par deux médecins de Metz, J. Nidepontanus et L. Frisius, parue à Strasbourg en 1529, ou le *Iudicium* de Rychwyn (cf. L. 2246, 46).

20. Cf. L. 2249, 35-36 et L.E. Halkin, *La Réforme en Belgique sous Charles-Quint*, Bruxelles, 1957.

1. Cf. V, L. 1316, 47 et VIII, L. 2202, 65-67.

Bois-Saint-Martin, le 17 janvier 1530.

LIÉVIN AMMONIUS AU SEIGNEUR ÉRASME DE ROTTERDAM,
SALUT ET PAIX

J'ai reçu deux lettres de toi (1), Érasme que je chéris dans le Christ, la première écrite le jour de la fête de la sainte Vierge (2), mère de Dieu, arrivée aux alentours de la fête de Luc l'Évangéliste (3); avec cette lettre les *Lettres* de saint Basile (4), 5 dont tu avais revu et restitué le texte en de très nombreux passages. L'autre lettre (5), écrite le jour de la saint Martin (6), arrivée enfin le lendemain des nones de janvier. Et, ce qui me contrarie vivement, je les ai reçues seules; ce livre de Chrysostome en grec sur l'*Épître aux Romains* (7), que tu me dis avoir envoyé en même 10 temps, je ne sais pas s'il a été soustrait incidemment, mais il ne m'a pas été remis. Je m'afflige, disais-je, plus qu'on ne saurait le dire, que me soit enlevée l'occasion, ou de satisfaire à tes désirs, — il n'est rien que je fasse plus volontiers —, ou d'avouer franchement que je suis impropre à ce travail. Aucun des termes de 15 cette alternative ne m'est parfaitement laissé, puisque jusqu'ici je n'ai pas vu le livre. Notre ami Omer d'Enghien (8), qui a beaucoup d'affection pour toi, ne cesse pas de tourmenter Érasme Schets (9) par des lettres de reproches pour que le livre soit remis en toute loyauté; mais jusqu'à ce jour rien n'a été obtenu. 20 Pourtant je t'adresse en attendant des remerciements, les plus grands que je puisse, d'abord pour tes deux lettres, auxquelles je suis attaché comme au plus cher de mes biens, ensuite pour le recueil de *Lettres* (10), revu, que tu m'as envoyé; enfin pour ce livre de Chrysostome, bien qu'il ne me soit pas parvenu, ce qui n'a 25 vraiment pas dépendu de toi. Je n'ai pas encore perdu complètement l'espoir qu'il me soit enfin remis; mais je crains qu'il n'arrive trop tard. Tu vois en effet que, d'aujourd'hui au début de mai, il reste un peu plus de trois mois; dans ce délai il faudrait

1. Aucune n'est conservée.

2. Le 8 septembre.

3. Le 18 octobre.

4. Il s'agit d'un manuscrit à copier. Cf. L. 2214, 7.

5. Vraisemblablement portée par Nicolas Episcopius. Cf. L. 2235, 10.

6. Le 11 novembre.

7. Les homélies de Jean Chrysostome sur l'*Épître aux Romains* sont célèbres. Mais Érasme a joué de malchance dans ses tentatives pour les faire traduire en latin. Cf. LL. 2270, 21-23; 2286, 2-7; 2291, 19-21; 2352, 359-362. Finalement elles n'apparaissent pas dans les *Opera* (en latin) publiées à Bâle en 1530 chez Froben. Elles seront seulement traduites par Germain de Brie et publiées une première fois par Froben en 1533, puis elles réapparaîtront dans les *Opera* (en latin) publiées à Paris, chez Chevallon, en 1536.

8. Cf. VII, L. 2060.

9. Cf. L. 2270, 21-23.

10. Sans doute l'*Opus epistolarum* d'Érasme publié à Bâle, chez Froben, en 1529.

que j'achève la totalité, ou au moins la moitié du travail, si je voulais satisfaire à tes désirs. 30

Mais, mon cher Érasme, je vais te dire ce qu'il en est: je ne suis pas assez savant dans les deux langues (11) pour que mon vocabulaire soit suffisamment équipé pour traduire, surtout en aussi peu de temps. Une seule fois j'ai tâté la glace (12); or, j'étais de loisir, et cela m'a si bien réussi que je ne me suis pas seule- 35 ment donné satisfaction à moi-même. Pourtant le petit sermon de Chrysostome *Sur le destin et la providence de Dieu* a été imprimé (13), mais malgré mes vives protestations. En effet je n'avais pas traduit pour être édité, mais en partie pour essayer mes forces, en partie pour montrer à mon maître (14) comme à 40 travers un grillage (15) que je n'avais pas tout à fait perdu les efforts obstinés que j'avais faits dans l'étude du grec. Car, comment puis-je me fier à moi, puisqu'en réalité je n'ai jamais eu vraiment de professeur? Depuis douze ans je ne connais même pas tous les éléments de la langue grecque, alors que j'ai déjà passé 45 autant d'années de ma vie dans ce dessein. Tant s'en faut que j'aie eu des livres (16) ou que j'aie pu les lire, à plus forte raison les comprendre, même si j'en avais eu des quantités. C'est un fait étonnant, mais Dieu m'est témoin que je dis la vérité. Aucun être humain ne m'est venu en aide, si je ne compte pas les maîtres 50 muets (17), comme on les appelle, que je me suis procurés et dont j'ai tiré tout mon savoir. Cependant je me repens si peu de la peine que j'ai prise, que j'espère avoir rassemblé assez de force, sinon pour traduire, — ce que j'abandonnerais assez volontiers à d'autres —, du moins pour comprendre et pour juger. Mais, si 55 quelqu'un y regarde de plus près, il devinera facilement combien ce chemin a été difficile à parcourir pour moi, qui n'en voyais pas même l'entrée autrement qu'à travers des ténèbres.

Si j'ai ainsi parlé, très cher Érasme, je voudrais que tu penses que ce n'est pas pour me faire admirer, — il ne m'est rien arrivé 60 qui me le permette —, mais pour que tu mesures mes forces à mon pas, non au tien. Si je voulais essayer, je le crains, je ferais l'expérience de l'homme qui, dans l'évangile (18), voulait construire une tour sans avoir réfléchi si, avec ses ressources, il pourrait ter-

11. La grecque et la latine.

12. Comme il dira plus bas, l. 39, « pour essayer mes forces ».

13. Cf. V, L. 1463, intr. L'impression s'est faite sur l'ordre de Massemius. Érasme n'utilisera pas cette traduction dans son Chrysostome latin; mais elle est réimprimée dans celui d'Ecolampade.

14. François de Mamines. Cf. L. 2197, 145-146 et n. 15.

15. Expression de Cicéron, *De Or.* 1, 162. Ce grillage, chez les marchands romains, laissait voir les objets exposés tout en empêchant de les toucher. Cicéron oppose des objets précieux ainsi montrés aux mêmes objets produits au grand jour.

16. Cf. V, L. 1463, 198-203.

17. C'est-à-dire les livres. Cf. *Adage* 118.

18. *Luc* 14, 28: Qui de vous, en effet, s'il veut bâtir une tour, ne s'assied d'abord pour calculer la dépense, s'il a de quoi l'achever?

65 miner. Mais, en admettant que j'en aie toute la possibilité, une chose encore m'empêcherait d'aborder ce domaine, c'est la crainte que la publication ne se fasse sous mon nom. J'ai résolu une fois pour toutes qu'il n'y avait rien que je dusse éviter autant que de monter sur la scène dans l'intention de jouer une pièce avec le monde entier pour juge de ma propre audace ; il n'est personne qui ne voie la foule de gens pour qui cette entreprise a mal tourné. Je ne me soucie absolument pas de l'immortalité de mon nom, je serais trop heureux même de ne pouvoir plaire qu'au Christ. S'il juge un jour que je peux être utile à son peuple, il ne man-
75 quera pas d'occasion pour me faire paraître à la lumière, si bien caché que je sois. Qu'il fasse ce qu'il veut pour sa seule gloire. En attendant je ne me cacherai pas tout à fait, parlant à voix basse au milieu d'amis familièrement et amicalement, les provoquant par mes lettres ou leur répondant s'ils me provoquent. Du moins,
80 conscient de ma pauvreté, je ne me mêlerai pas à la foule, et par aucun artifice je ne méditerai d'être projeté de mon heureuse cachette au milieu des tumultes de la vie du monde.

Personne, très cher Érasme, ne traduirait mieux que toi, si les fléaux, ou plutôt les vauriens qui t'accablent (19) t'en laissaient le loisir ; et personne ne ferait cette édition avec plus de bonheur que toi, qui depuis longtemps as surmonté toutes les jalousies. Moi, je suis un homme nouveau, ou plutôt je ne suis rien, je suis à peine connu au delà du seuil de notre maison ; et assurément c'est courir, semble-t-il, un grand danger, selon l'expression du fameux Euclyon, que de quitter la compagnie des ânes, au milieu desquels j'ai vécu jusqu'ici, sans leur être en rien supérieur, pour fréquenter les bœufs, qui sont depuis longtemps soumis au joug (20). Et pourtant, si en quelque occasion je pouvais être utile à la république chrétienne, je ne me déroberais pas, pourvu que, par ma témérité, en
95 me dénonçant, je ne me livre pas pour me perdre, comme la souris (21).

Enfin tu dis dans ta lettre que tu te chargeras peut-être de l'autre partie de la traduction ; comment ces paroles ne détourneraient-elles pas même le plus savant ? Quel homme de ce temps en effet pourrait t'être comparé pour l'éloquence et la richesse du style ? Quoi ? Tu supporteras que ce fleuve éblouissant d'éloquence soit troublé par mes balbutiements ? Tu souffriras que

19. Liévin Ammonius use ici d'un jeu de mots intraduisible, *mastigas, immo mastigias potius*. Le premier mot est un mot grec, qui signifie proprement fouet, et qui s'emploie au sens de fléau, calamité, dans le Nouveau Testament. Le second est un mot latin qui, chez les comiques, signifie vaurien, proprement qui mérite le fouet.

20. Expression de Plaute, *Aulul.* 235 : *Hoc magnum est periculum me ab asinis ad boves transcendere*. Il y a grand danger pour moi à quitter les ânes pour m'élever jusqu'aux bœufs. Cf. *Adage* 630.

21. Nouvelle expression proverbiale, cette fois de Térence, *Eun.* 1024 : *Ego met meo indicio miser quasi sorax hodie perii*. Je me suis perdu en ce jour, malheureux, comme la souris, en me livrant moi-même. Donat commente en disant que la souris se trahit dans l'obscurité par ses cris.

cette éloquence si douce, que tu tiens de l'art et que tu as affirmée par une longue expérience, soit souillée par mes bégaiements ? Tu ne feras pas cela, très cher Érasme, si du moins tu me fais confiance. Il n'y aurait rien de plus honteux, en effet, que de voir tenir un assemblage de ce genre. C'est pourquoi, mon cher Érasme, si je peux t'être agréable de quelque autre façon, ou en copiant ce que tu voudras en grec ou en latin, ou en faisant quoi que ce soit d'autre qui ne dépasse pas mes faibles forces, il n'est rien, crois-
110 moi, que je fasse avec plus de bonne grâce et d'empressement. Pareillement il n'est rien à quoi tu refuses ta peine pour m'être agréable, comme tu le fais voir dans ta précédente lettre, et j'avoue que je te suis obligé par trop de bienfaits pour m'en acquitter jamais.
115

Il me semble que j'ai répondu assez longuement, peut-être trop, à tes deux lettres. Ton ami Quirinus (22), dont tu disais qu'il viendrait me voir, n'est pas venu. Et il n'est peut-être pas nécessaire qu'il se fatigue pour moi. Tu connais ma situation, et tu n'ignores pas avec quel dédain la plupart des gens méprisent les
120 bonnes lettres et les études. Je n'ai pas encore entrepris de recopier les lettres de Basile (23), parce que, peu après avoir remis ma lettre pour toi, j'ai été entraîné par l'autorité de mes supérieurs à un genre de vie actif. Ils m'ont fait gardien de notre maison, c'est-à-dire surveillant des objets sacrés ; là, ce que je fais est toujours
125 assez, et même trop. Volontiers pourtant je déroberai quelque chose à mon sommeil par amour pour toi ou pour la religion chrétienne, quoique la faiblesse de ma vue supporte mal de veiller à la lampe. Je l'ai rendue beaucoup plus faible par un travail presque ininterrompu ; et il n'est pas de remède qui puisse lui redonner son éclat. J'aurais voulu discuter avec toi d'un plus grand
130 nombre de sujets, mais mes scrupules m'en ont empêché. Je sais en effet que tu es par ailleurs très occupé. C'est pourquoi je m'arrête ici. Que le Christ te conserve, Érasme, toi qui m'es cher entre tous.
135

De notre Bois (24), le jour de la saint Antoine, 1530.

2259. De Boniface Amerbach.

Simplet billet pour profiter d'un courrier. Pour dater cette lettre, P.S. Allen a conjecturé, à partir de la ligne 7, qu'il s'agissait de la demande formulée par Érasme à propos du divorce d'Henry VIII dans la L. 2256. Cette lettre précéderait donc la L. 2267.

22. Cf. L. 2222, 30

23. Cf. l. 4.

24. Ammonius était moine à la Chartreuse de Bois-Saint-Martin, près de la ville de Grammont, au diocèse de Gand.